

Rechenzentren: Oracle eröffnet in Deutschland

San Francisco. Der SAP-Konkurrent Oracle eröffnet zwei Rechenzentren in Deutschland. Sie sollen vor Jahresende in Frankfurt und München ans Netz gehen, wie der Konzern am Sonntag (Ortszeit) in San Francisco angekündigt. Damit sollen vor allem Unternehmen bedient werden, die ihrer Cloud-Dienste aus Deutschland beziehen wollen, erläuterte Deutschlandchef Jürgen Kunz. „Es gibt aber auch Kunden mit dem Bedürfnis, die Daten in Deutschland zu speichern, und wir wollen auch ihnen gerecht werden.“ Die Rivaltät mit dem deutschen Unternehmenensoftware-Spezialisten SAP habe bei dieser Entscheidung keine Rolle gespielt, sagte Kunz. Oracle konkurriert mit Europas größtem Software-Anbieter auch bei Cloud-Diensten, bei denen Software, Daten und Rechenleistung direkt aus dem Netz bereitgestellt werden. (dpa)

Scandale du Libor: Lloyds renvoie huit courtiers

Londres. La banque britannique Lloyds a annoncé hier avoir renvoyé huit courtiers pour avoir participé aux manipulations du taux interbancaire Libor, un scandale pour lequel elle va payer l'équivalent de 280 millions d'euros d'amende. «Lloyds Banking Group (LBG) a expliqué dans un communiqué avoir pris des mesures disciplinaires contre certaines personnes après les accords conclus en juillet avec les autorités britanniques et américaines», à qui LBG a accepté de régler 218 millions de livres (280 millions d'euros) en reconnaissance de ses manquements. Ces employés travaillaient dans la salle des marchés et n'étaient pas des membres importants de l'encadrement, selon un porte-parole. Interrogé sur d'éventuelles sanctions contre les supérieurs hiérarchiques de ces personnes, le porte-parole a souligné que la priorité de Lloyds avait été «de sanctionner les éléments fautifs». (AFP)

Aides fiscales illégales

Apple visé par la Commission

Conclusions préliminaires de l'enquête sur les pratiques agressives de certaines multinationales

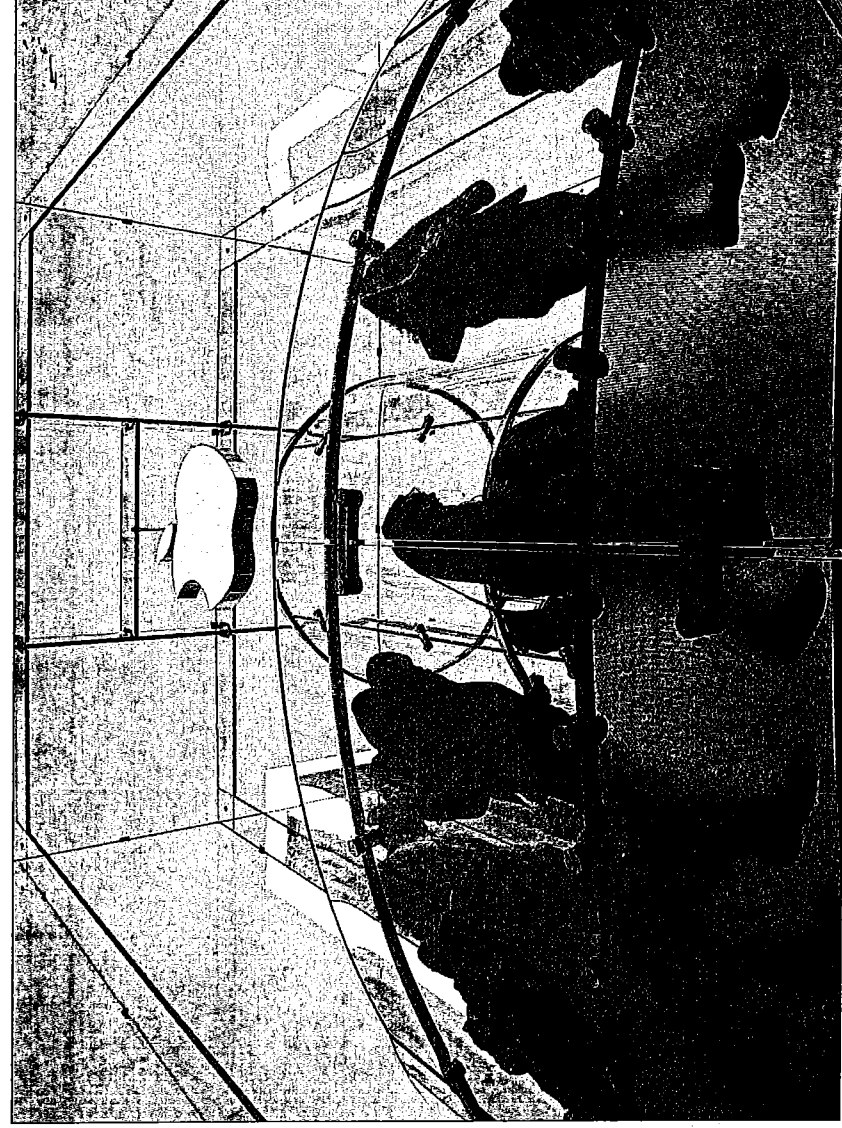
La Commission européenne estime-rail que le groupe américain Apple a probablement bénéficié d'aides fiscales illégales de la part de l'Irlande, dans les conclusions préliminaires de son enquête sur les pratiques agressives de certaines multinationales, selon plusieurs médias.

L'enquête porte sur deux accords fiscaux entre le groupe américain et l'Irlande, remontant à 1991 et 2007, et assimilés à des aides d'État illégales, selon le Wall Street Journal. Ces conclusions préliminaires constituent une nouvelle étape après l'ouverture en juin d'enquêtes sur les avantages dont auraient bénéficié Apple en Irlande, Fiat au Luxembourg et Starbucks aux Pays-Bas.

Selon le journal américain, qui cite des sources proches du dossier, la Commission doit également publier à partir de lundi des conclusions préliminaires concernant le constructeur automobile italien Fiat. «Cette publication est simplement une étape normale dans le processus d'enquête sur les aides d'État. Il n'y a rien de neuf», a réagi lundi le ministère des Finances irlandais. «A cette étape, la Commission n'a pas formellement décidé qu'il y avait une aide d'État, seulement qu'elle est en train d'examiner formellement le dossier», a-t-il souligné.

Décision de la Commission attendue ce mardi

La Commission européenne a précisé de son côté qu'elle s'appretait à publier mardi sur son site une version non confidentielle de sa décision d'ouvrir une enquête annoncée en juin. Dans «quelques semaines», cette version sera publiée au Journal officiel de l'UE, une étape technique habituelle dans ce genre d'enquête.



Les conclusions préliminaires sur Apple mais aussi sur Fiat doivent être publiées cette semaine par la Commission européenne. (PHOTO: REUTERS)

A partir de la publication au journal officiel, les parties intéressées à l'affaire auront un mois pour faire part de leurs commentaires à la Commission, qui les analysera dans le cadre de son enquête. Celle-ci «se poursuit, et nous n'avons rien à communiquer à ce stade», a indiqué une porte-parole.

Le gouvernement irlandais s'est de son côté dit «confiant» dans le fait qu'il n'avait pas enfreint la loi. Le directeur financier d'Apple, Luca Maestri, a également réagi dans le Financial Times en affirmant qu'il n'y avait «jamais eu

comment sa situation sera traitée par l'administration fiscale d'un pays, et d'obtenir certaines garanties juridiques.

Si elle n'est pas en elle-même illégale, cette pratique peut être utilisée pour conférer des avantages sélectifs à certaines entreprises, en violation de la réglementation européenne.

Apple fait partie des multinationales qui se trouvent dans le collimateur de plusieurs gouvernements pour les artifices complexes qui leur permettent de ne payer qu'un impôt minime dans certains pays. (AFP)

Plusieurs milliards d'euros d'amende en jeu

Cette affaire pourrait valoir au groupe américain une amende de plusieurs milliards d'euros, selon le journal britannique.

L'enquête ouverte en juin par la Commission concernait Apple en Irlande, Fiat au Luxembourg et Starbucks aux Pays-Bas. Est visée en particulier la pratique du «tax ruling» qui permet à une entreprise de demander à l'avance

Alternative Investitions in Polen

Konferenz des Luxembourg-Poland Business Club

Zeitalter Polens“. Seit dem Beitritt Polens in die EU 2004 wuchs die polnische Wirtschaft bezogen auf das Bruttoinlandsprodukt um 49 %. Für das Jahr 2014 geht das polnische statistische Hauptamt von einem Wachstum um 3 % aus.

Frau Noel Druzdz, Senior Private Banker der Société Générale Private Banking, wies als Moderatorin der Konferenz, auf die Tatsache hin, dass sich in den vergangenen 20 Jahren in Polen sehr viel geändert hat. Das Potenzial zu weiteren Verbesserungen sei noch lange nicht ausgeschöpft und es gibt viele Möglichkeiten Geschäfte zu machen.

Trotz allen Fortschritts liegt Polens Wirtschaftskraft nur bei 68 % des EU-Durchschnitts. Zudem gibt es negative Effekte der Krise in der Ukraine auf die polnische Wirtschaft. Auch sind in dem Land, in dem es wenig einheimisches Kapital gibt, nach 2008 die ausländischen Investoren aus geblieben. Mit alternativen PERE-Fonds (private Equity und Real Es-

tilien gebaut. Es gibt in Polen qualitativ hochwertige Immobilien zu einem fairen Preis. Der polnische Immobilienmarkt hat alle Voraussetzungen weiter zu wachsen.

Das größte Problem ist, dass es nur wenig polnisches Kapital gibt und das Land den ausländischen Investoren noch unbekannt ist. Durch die Konferenz in Luxemburg erhofften die Teilnehmer dieses Problem anzugehen. Antoinette Barbot, der Direktor von Real Estate der KPMG Luxemburg und Daniel Boone, Rechtsanwalt, erläuterten die Attraktivität Luxemburgs im Bereich der PERE-Fonds:

Durch die, unter der Vorgänger-Regierung umgesetzte, europäische Alternative Investment Fund Manager Directive „AIFM“ wurde die Attraktivität Luxemburgs als Standort für Fundraising gesteigert. Durch eine, für Luxemburg neue, Gesellschaftsform, die SCSp (société en commandite spéciale) wird es Investoren erleichtert in alternative Fonds zu investieren. Daniel Boone wies die

Vorzüge der neuen Regelung auf: wenig Bürokratie (sign and go), große gesetzgeberische Flexibilität und unternehmerische Freiheit, vollkommene Steuertransparenz und Neutralität sowie steuerliche Vorteile. Dieses Modell hat seine Wettbewerbsfähigkeit bewiesen indem es dazu beigetragen hat, Luxemburg führend im alternativen Fondsgeschäft Europas zu machen.

Luxemburg hat die Instrumente PERE-Funds auszuweiten und Polen einen Bedarf an frischem Kapital. Die Voraussetzungen sind also alle erfüllt die wirtschaftlichen Beziehungen zwischen Luxemburg und Polen auszubauen. Wie die Konferenz zeigte, gibt es genügend Investitionsmöglichkeiten in Polen und die Gesetzgebung in Luxemburg erleichtert diese. Luxemburg kann seine Führung im Bereich der alternativen Investments weiter ausbauen und die polnische Wirtschaft durch neue Investitionen weiter wachsen.